

Sentiment de tromperie sur la marchandise (France) : Un « plan de relance » en trompe-l'œil

vendredi 4 septembre 2020, par [GODIN Romaric](#) (Date de rédaction antérieure : 3 septembre 2020).

Annoncé ce jeudi, le plan de relance constitue surtout la poursuite de la politique de l'offre du quinquennat Macron. De vraie « relance », il n'en est pas réellement question. On reste sur un saupoudrage d'aides et de subventions aux entreprises sans direction claire.

Le packaging est parfait. L'emballage du « plan de relance » annoncé ce jeudi 3 septembre et baptisé « France Relance » est, d'apparence, scintillant. D'abord, un chiffre, 100 milliards d'euros, suffisamment énorme pour prouver l'engagement de l'État et permettre les superlatifs du type « le plus grand plan de relance de l'histoire ». Ensuite, tous les ingrédients des discours à la mode du moment sont présents dans ce plan, à commencer par le « verdissement » et par « l'innovation ». Enfin, il y en a pour tout le monde ou presque. Tous les secteurs de l'économie reçoivent un peu sous des formes diverses. Bref, chacun pourra sans doute s'en féliciter, plus ou moins. Mais au bout du compte, ce plan est un excellent produit marketing.

Sur le plan économique et dans le détail, l'affaire est très différente. Rappelons la situation actuelle : comme on pouvait l'anticiper, le rebond qui a suivi le gel de l'économie marchande pendant le confinement s'essouffle. L'activité semble se stabiliser à un niveau inférieur à celui de l'avant-confinement où elle n'était déjà guère vaillante. Les deux éléments clés de la reprise sont la demande extérieure et le moral des ménages. Dans une économie comme la France, ce dernier élément est crucial. Si les ménages décident de compenser l'impossibilité de consommer du confinement, alors le secteur des services, le plus touché par le confinement pourra traverser la crise. Si ce n'est pas le cas, alors les entreprises devront ajuster leur offre à la demande, réduire leurs investissements et leurs bases de coûts. Donc licencier.

L'enjeu est donc que les ménages qui ont épargné pendant le confinement réduisent cette épargne. Mais la dernière livraison d'août du moral des ménages de l'Insee publiée le 26 août n'est guère optimiste de ce point de vue [1]. L'opportunité d'épargner continue de progresser celle de réaliser des achats importants se dégrade. Bref, les consommateurs sont sur la défensive et cela se comprend fort bien : les annonces de plans sociaux se multiplient, les risques de chômage partiel avec perte de salaires se confirment et la pandémie fait planer un risque permanent de nouveau confinement. L'heure n'est donc pas aux achats et aux dépenses. Les chiffres de la consommation en biens fabriqués en juillet (+ 0,3 %) [2] montrent déjà un certain attentisme. Et comme la demande mondiale s'annonce faible dans les mois à venir, stimuler la consommation, si possible en la « ciblant » aurait dû être un enjeu de ce plan de relance.

Mais « France Relance » ne s'inquiète pas de ce problème. « La France n'a pas de problème de demande », avait proclamé devant l'Assemblée nationale en juillet le ministre de l'économie, des finances et de la relance Bruno Le Maire. Il n'y aura donc pas de plan de relance de la

consommation, pas de renforcement des transferts sociaux ni de développement de l'emploi public (Emmanuel Macron a rejeté l'idée notamment d'embaucher plus d'enseignants [3], malgré les besoins). Tout cela laisse pantois.

Ce choix a deux conséquences très claires sur le plan social. D'abord, les plus fragiles des Français n'auront pas grand-chose dans ce plan. La ligne « soutien aux personnes précaires » s'établit à 800 millions d'euros, soit 0,8 % de ce plan et comprend la revalorisation ponctuelle de l'allocation de rentrée scolaire, le ticket de restaurant universitaire à un euro pour les plus fragiles et le soutien à l'hébergement d'urgence. Et c'est tout. C'est assez étonnant lorsque l'on sait que la propension marginale à consommer est très forte parmi la population la plus défavorisée de la société, simplement parce qu'elle a des besoins non satisfaits. Soutenir une politique sociale forte aurait été indispensable.

L'autre conséquence, c'est que les plus fortunés, eux, peuvent conserver leur bas de laine et leur épargne immense constituée pendant le confinement. Il n'y a pour eux aucune incitation à vider cette épargne. Une taxe sur l'épargne – et notamment le retour sur la réforme de l'ISF et de la fiscalité des revenus du patrimoine de début 2018 – aurait permis de financer une politique sociale et d'inciter à la consommation. Mais on perçoit ici les effets des conceptions économiques profondes du gouvernement : alors même que le soutien monétaire aux banques et aux entreprises est immense, il faudrait préserver une épargne « source de financement ». C'est d'autant plus une erreur que l'épargne française s'investit de moins en moins en France.

La relance ne passera donc pas par la relance de la consommation et notamment des plus fragiles. Bien au contraire, ces derniers resteront sous la menace des réformes gouvernementales de l'assurance-chômage et du marché du travail. Ils devront faire avec ces risques, ce qui ne les incitera guère à la dépense. La conséquence, c'est que, bien évidemment, il n'y a aucune raison objective, sauf une croyance aussi aveugle que celle du gouvernement dans la politique de l'offre, d'être rassuré sur l'avenir lorsqu'on est un ménage moyen français. Puisqu'il n'existe aucune incitation à consommer, il y a fort à parier que la demande va demeurer trop faible à l'avenir.

La stratégie du gouvernement est de considérer que l'urgence est à l'aide aux entreprises. En soutenant ces dernières, en les inondant d'argent public, d'aides diverses et de subventions, elles devraient investir et non seulement maintenir mais encore accroître le volume d'emplois. Dès lors, les ménages pourront en toute quiétude, réduire leur épargne. C'est une vision assez naïve, car elle suppose que les débouchés existent pour ces entreprises, en France comme à l'étranger. Une telle stratégie, sans soutien à la demande, pourrait bien se révéler inefficace. Au reste, les trésoreries des entreprises débordent déjà [4]. Si elles voulaient investir, elles le pourraient. Et si elles ne le font pas, c'est bien parce qu'elles n'en voient pas l'opportunité réelle et qu'elles redoutent l'avenir. Il est peu probable que des aides publiques ou des subventions supplémentaires lancées dans tous les sens changent cette situation.

Une telle stratégie fait l'économie de deux faits historiques. D'abord, le soutien massif accordé aux entreprises des banques centrales par le biais du crédit depuis 2008 n'a pas réellement fonctionné en Europe en raison précisément d'une absence de demande finale. Les entreprises n'avaient pas de raison de s'endetter alors que leurs marchés étaient peu dynamiques. Pourquoi, dans un contexte encore plus préoccupant qui est celui d'aujourd'hui, les entreprises investiraient-elles sans marchés ? Autre contre-exemple, après le krach de 1929, les autorités des États-Unis avaient fait le choix de soutenir les entreprises et non les ménages, ce qui a alimenté la spirale récessive. Certes, l'ampleur des mesures n'est pas la même, mais la politique de l'offre du gouvernement fait le même choix en niant tout problème de demande.

Ceci n'est pas un plan de relance

Ce plan « France Relance » se lit donc avant tout comme une immense somme de soutiens divers aux entreprises : on compte en tout 70 mesures. C'est une liste à la Prévert faite de quelques centaines de millions d'euros ici et là. On peut, au reste, s'interroger, sur la pertinence d'une politique aussi brouillonne et qui tente de répondre par des millions à toutes les demandes patronales. Qui trop embrasse, mal étireint. C'est une liste d'incitations fiscales ou de subventions qui, au bout du compte, pourraient soit être insuffisantes dans leur domaine, soit être inutilisées faute d'une politique d'ensemble redonnant confiance.

Le dossier de presse du plan Relance France © DR [Voir l'article original].

Un exemple évident de ce saupoudrage général pourrait être la politique écologique. On a ainsi des dizaines de mesures, dont certaines sans doute ne manquent pas de pertinence, mais leur dilution rend leur efficacité peu probable. Les besoins d'investissements écologiques sont si massifs que l'on doute que l'on puisse développer sérieusement le biogaz avec un milliard d'euros, l'hydrogène avec deux milliards d'euros et la « décarbonation de l'industrie » avec 1,2 milliard d'euros. La réponse, c'est que l'État compte évidemment sur « l'effet de levier », mais pour cela il faut s'assurer de la rentabilité future de ces filières et de l'existence d'un marché. Or, c'est précisément sur ce point que la transition écologique échoue depuis des années. Sinon, la politique de taux bas aurait déjà permis des investissements massifs dans le domaine. Et comme on soutient par ailleurs à hauteur de 2,6 milliards d'euros l'automobile et l'aéronautique, filières polluantes s'il en est, et que l'on baisse les impôts à la production sans condition et de façon générale, pollution ou pas, on peine à trouver une logique d'ensemble à une telle politique.

Le cœur de ce plan n'a donc rien à voir avec la relance. C'est d'abord la reprise de la politique de l'offre du gouvernement Philippe qui est accélérée avec une baisse massive des impôts sur la production pour 20 milliards d'euros sur deux ans [5]. Un cinquième de ce plan sera donc englouti par un énième cadeau fiscal aux entreprises qui suit les 20 milliards d'euros de baisses de cotisations issus de l'ex-CICE pérennisé en 2019 et la baisse continue de l'impôt sur les sociétés. Au reste, ce chiffre est trompeur : cette baisse de 20 milliards d'euros ne s'arrêtera pas en 2022. Sauf décision contraire, elle pèsera chaque année à partir de 2023 sur le budget. À la différence des autres mesures, c'est bien une aide de 20 milliards d'euros par an sans limites de temps qui est offerte aux entreprises. À ce rythme, on aurait presque pu gonfler de 100 autres milliards le « plan de relance »... Pour le gouvernement, ces baisses devraient permettre de « réindustrialiser » la France. Mais cette politique de l'offre est surtout une politique de la foi, car rien n'a jamais prouvé le lien entre imposition et investissement.

Et rien ne garantit - d'ailleurs le gouvernement ne demande aucune garantie à cet égard - que cet argent ne finira pas à terme en dividendes, épargne personnelle, investissement à l'étranger ou sur les marchés financiers. Le volet « compétitivité » du plan regroupe un tiers de l'ensemble. Et de fait, cette baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises va profiter d'abord aux grandes entreprises : selon un calcul d'un fonctionnaire consulté par Mediapart, un quart de cette baisse profitera à 280 sociétés, tandis que 250 000 d'entre elles, les plus petites, n'y gagneront que 125 euros... L'argent public est donc dirigé vers les grands groupes, ceux qui précisément peuvent déjà le plus échapper à l'impôt. On voit bien ici que l'inspiration de cette « relance » est moins Keynes que Ronald Reagan.

Son aspect massif cache en réalité une diffusion lente qui est propre à la politique de l'offre. Sur les 100 milliards claironnés, seulement 30 seront disponibles pour l'année 2021. On est donc sur un soutien de moins d'un point de PIB et avec aucune mesure de soutien direct à la demande. On est

clairement loin des enjeux.

Certes, il y a quelques investissements directs qui pourraient relever d'une politique d'inspiration keynésienne. Mais on est très loin d'un quelconque New Deal. La rénovation énergétique des bâtiments publics est estimée à 4,5 milliards d'euros, les investissements ferroviaires à 4,7 milliards d'euros (mais ce sont essentiellement des anciennes annonces réintégrées dans le plan), ceux dans la santé sont estimés à 6 milliards d'euros et on promet un milliard pour les infrastructures. En tout, un peu plus de 15 milliards d'euros, soit moins que la baisse des impôts sur la production, et certainement pas de quoi « relancer » le pays ni réellement faire face au défi de la crise climatique.

C'est donc un sentiment de tromperie sur la marchandise qui domine en observant ce plan. C'est un nouveau round de baisses d'impôts et de subventions dissimulé sous le vocable de « relance ». C'est aussi largement la reprise de décisions déjà prises et qui ne sont que des décisions « défensives » et non de relance. On a cité le soutien aux industries zombies de l'automobile et de l'aéronautique, mais aussi « l'activité partielle de longue durée », un chômage partiel à long terme qui n'est pas une mesure de relance dans la mesure où l'entreprise fixera un volume d'emploi maximal (il y aura donc parfois quand même des licenciements) et où le salarié verra sa rémunération baisser de 15 %. On peut prétendre que cette méthode sauvera des emplois, mais sur le plan de la confiance, c'est une machine à provoquer de l'incertitude et à transformer l'épargne contrainte en épargne de précaution. C'est une mesure, là encore, de soutien aux entreprises et non aux salariés. Or, cette mesure représente 15 % du « plan de relance ».

Si, donc, la vitrine est alléchante, le produit est donc bien décevant. Le sentiment qui domine est que le gouvernement a profité du soutien européen pour financer sa politique de compétitivité et de soutien au capital. Si ce plan est un plan de relance, alors cette relance est pratiquée depuis des années par les gouvernements néolibéraux français. Il ne suffit pas de dilapider de l'argent public dans un soutien massif au secteur privé pour faire de la relance.

D'ailleurs, ce jeudi 3 sur RTL, Jean Castex a promis « 160 000 emplois » d'ici 2021 grâce à ce plan. Le nombre de destructions d'emplois sur 2020 est de l'ordre du million. On est bien sur les bilans décevants des politiques d'inspiration patronales, de la fin de l'ISF au CICE. On peut donc prétendre avec aplomb peindre une relance de l'économie. Mais dans les faits, il faut bien s'y résoudre : ceci n'est pas un plan de relance.

Romarc Godin

P.-S.

- MEDIAPART. 3 septembre 2020 :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/030920/un-plan-de-relance-en-trompe-l-oeil?onglet=full>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>

Les articles de Romaric Godin sur Mediapart :
<https://www.mediapart.fr/biographie/romaric-godin>

Notes

[1] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4646103>

[2] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4647235>

[3] <https://extraitdepresse.fr/macron-refuse-de-recruter-de-nouveaux-enseignants/>

[4] https://www.xerficanal.com/economie/emission/Olivier-Passet-Rentree-derriere-le-plein-de-cas-h-des-entreprises-une-economie-zombie_3748863.html

[5] <https://www.mediapart.fr/journal/france/310820/un-plan-de-relance-en-forme-de-nouveaux-cad-eaux-pour-le-capital>